RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00687
Numéro SIREN : 479 752 131
Nom ou dénomination : ARYZTA FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2017 sous le numéro de dépôt 960

ARYZTA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 juillet 2016)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 juillet 2016)

A l'Associé unique
ARYZTA FRANCE
ZAC de Bel Air
14-16, avenue Joseph Paxton
77164 FERRIERES EN BRIE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Aryzta France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société valorise le fonds commercial et les titres de participation, tel que décrit en note « Complément d'informations relatif au bilan / Titres immobilisés » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 9 janvier 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A. Wattel

Amélie Wattel

Comptes annuels

SAS ARYZTA FRANCE

14 av Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16

77164 Ferrières-en-Brie

Exercice clos le : 31 JUILLET 2016

APE : 6430Z SIRET : 47975213100033

Pau-Montero
24, avenue Carnot

Tel: 01 43 97 17 57

Fax: 01 43 97 38 44

94100 Saint-Maur-des-Fossés

SAS ARYZTA FRANCE

14 av Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16
77164 Ferrières-en-Brie

COMPTES ANNUELS

Pau-Montero
24, avenue Carnot

94100 Saint-Maur-des-Fossés
01 43 97 17 57

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	870 758.52	724 239.77	146 518.75	264 065.89	117 547.14-	44.51-
	Fonds commercial (1)	131 156 163.79		131 156 163.79	131 156 163.79		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 757.01	10 588.57	168.44	418.36	249.92-	59.74-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	33 055 831.83	1 450 000.00	31 605 831.83	31 620 831.83	15 000.00-	0.05-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	8 100.00		8 100.00	8 100.00		
	Autres immobilisations financières						
	Total II	165 101 611.15	2 184 828.34	162 916 782.81	163 049 579.87	132 797.06-	0.08-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	411 688.00		411 688.00	411 688.00		
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 808 576.28		3 808 576.28	18 455 752.88	14 647 176.60-	79.36-
	Autres créances	83 810 247.03		83 810 247.03	14 889 077.08	68 921 169.95	462.90
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	21 441 049.88		21 441 049.88	82 765 466.60	61 324 416.72-	74.09-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	84 126.00		84 126.00	108 104.00	23 978.00-	22.18-
	Total III	109 555 687.19		109 555 687.19	116 630 088.56	7 074 401.37-	6.07-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	274 657 298.34	2 184 828.34	272 472 470.00	279 679 668.43	7 207 198.43-	2.58-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 28 750 000)	28 750 000.00	28 750 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 875 000.00	2 875 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	57 919 111.02	59 840 630.95	1 921 519.93-	3.21-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 369 027.03-	15 793 480.07	25 162 507.10-	159.32-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	37 635.34	37 635.34		
	Total I	80 212 719.33	107 296 746.36	27 084 027.03-	25.24-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	50 000.00		50 000.00	
	Provisions pour charges	370 731.20	932 942.20	562 211.00-	60.26-
	Total III	420 731.20	932 942.20	512 211.00-	54.90-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 090.49	68 117.11	67 026.62-	98.40-
	Emprunts et dettes financières diverses	188 357 865.65	165 745 724.74	22 612 140.91	13.64
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	111 832.80		111 832.80	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 593 992.19	1 746 191.81	152 199.62-	8.72-
	Dettes fiscales et sociales	1 767 499.10	3 872 674.19	2 105 175.09-	54.36-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		16 560.00	16 560.00-	100.00-
	Autres dettes	6 739.24	712.02	6 027.22	846.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	191 839 019.47	171 449 979.87	20 389 039.60	11.89
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	272 472 470.00	279 679 668.43	7 207 198.43-	2.58-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	58 319 019.47	37 929 979.87		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/07/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	11 068 800.63		11 068 800.63	13 722 221.66	2 653 421.03-	19.34-
Chiffre d'affaires NET	11 068 800.63		11 068 800.63	13 722 221.66	2 653 421.03-	19.34-
Production stockée				411 688.00	411 688.00-	100.00-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 333.33		1 333.33	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			200.00	229 962.45	229 762.45-	99.91-
Autres produits			96.06	179.16	83.10-	46.38-
Total des Produits d'exploitation (I)			11 070 430.02	14 364 051.27	3 293 621.25-	22.93-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			120.71		120.71	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 679 896.27	9 824 362.00	1 144 465.73-	11.65-
Impôts, taxes et versements assimilés			199 043.82	163 819.62	35 224.20	21.50
Salaires et traitements			2 654 686.98	2 223 665.68	431 021.30	19.38
Charges sociales			1 111 723.63	964 363.76	147 359.87	15.28
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			117 797.06	158 625.37	40 828.31-	25.74-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			82 484.00	594 695.00	512 211.00-	86.13-
Autres charges			22.18	63.51	41.33-	65.08-
Total des Charges d'exploitation (II)			12 845 774.65	13 929 594.94	1 083 820.29-	7.78-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 775 344.63-	434 456.33	2 209 800.96-	508.64-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	257 774.41	14 583 406.24	14 325 631.83-	98.23-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	433 626.36	461 202.31	27 575.95-	5.98-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		386.45	386.45-	100.00-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	691 400.77	15 044 995.00	14 353 594.23-	95.40-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 164 779.17	9 140 947.86	23 831.31	0.26
Différences négatives de change		738.73	738.73-	100.00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 164 779.17	9 141 686.59	23 092.58	0.25
2. Résultat financier (V-VI)	8 473 378.40-	5 903 308.41	14 376 686.81-	243.54-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 248 723.03-	6 337 764.74	16 586 487.77-	261.71-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300 000.00	9 449 939.03	9 149 939.03-	96.83-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	594 695.00	4 926.69	589 768.31	NS
Total VII	894 695.00	9 454 865.72	8 560 170.72-	90.54-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		71.00	71.00-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 000.00	1 048 473.39	1 033 473.39-	98.57-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 000.00	1 048 544.39	1 033 544.39-	98.57-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	879 695.00	8 406 321.33	7 526 626.33-	89.54-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1.00-	1 049 394.00-	1 049 393.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	12 656 525.79	38 863 911.99	26 207 386.20-	67.43-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 025 552.82	23 070 431.92	1 044 879.10-	4.53-
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	9 369 027.03-	15 793 480.07	25 162 507.10-	159.32-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	691 401.00	15 044 609.00
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	9 162 811.00	9 137 789.00

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 27/06/2016 la SAS Aryzta France a cédé sa participation dans la SAS Hubert, à la SAS Coup de Pates, elle-même filiale de la SAS Aryzta France pour 300 K€, en dégageant une plus-value de 285 K€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :
- principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société Aryzta France a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société Aryzta France a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet le 1er août 2015.
La société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.
L'impôt provisionné dans la Sas Aryzta France correspond à l'impôt réellement dû en l'absence d'intégration.
En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère, sous réserve de la réallocation de ces économies aux filiales présentant un résultat déficitaire dans la limite et au prorata de l'économie d'impôt disponible.
L'économie d'impôt dont a bénéficié la Sas Aryzta France pour 4.118 K€ a été réallouée aux sociétés déficitaires du groupe en application de la convention d'intégration fiscale.

Taux d'imposition utilisé :

Taux normal : 33,1/3 %
Contribution sociale : 3,30 % sur la tranche > à 763 K€ d'IS.
Contribution exceptionnelle : 10,7 % calculée sur l'impôt au taux normal.

Variations significatives

- clients : < 14.647 > K€
  concerne exclusivement des sociétés du groupe

- autres créances : 68.921 K€
  * concerne des sociétés du groupe pour : 65.914 K€
  * crédit d'impôt sur les sociétés pour : 3.272 K€
  69.186 K€

- disponibilités : < 61.324 > K€
  la variation des disponibilités a pour corollaire l'augmentation des comptes-courants des sociétés du groupe (voir variation des autres créances)

- provision pour charges : < 512 >
  dont reprise de la provision pour restructuration de < 595 > K€

- emprunts et dettes financières : 22.612 K€
  concerne exclusivement des sociétés du groupe

- dettes fiscales et sociales : < 2.105 > K€
  réduction de la dette de TVA sur les encaissements, corrélativement à la diminution du poste "clients"

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

CICE :

Conformément à la recommandation de la CNCC le crédit d'impôt compétitivité emploi, a été porté en diminution des charges de personnel et à l'actif, dans les autres créances, pour un montant de 74 K€.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 74 368 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	74 368
Total	74 368

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	132 026 922		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 757		
TOTAL	10 757		
Autres participations	33 070 832		
Prêts, autres immobilisations financières	8 100		
TOTAL	33 078 932		
TOTAL GENERAL	165 116 611		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			132 026 922	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 757	
TOTAL			10 757	
Autres participations		15 000	33 055 832	
Prêts, autres immobilisations financières			8 100	
TOTAL		15 000	33 063 932	
TOTAL GENERAL		15 000	165 101 611	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	606 693	117 547		724 240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 339	250		10 589
TOTAL	10 339	250		10 589
TOTAL GENERAL	617 031	117 797		734 828

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	117 547				
Matériel de bureau informatique mobilier	250				
TOTAL	250				
TOTAL GENERAL	117 797				

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	37 635				37 635
TOTAL	37 635				37 635

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	338 247	32 484			370 731
Autres provisions pour risques et charges	594 695	50 000	594 695		50 000
TOTAL	932 942	82 484	594 695		420 731

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 450 000				1 450 000
TOTAL	1 450 000				1 450 000
TOTAL GENERAL	2 420 578	82 484	594 695		1 908 367
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		82 484			
exceptionnelles			594 695		

Reprise provision

Restructuration 594 695 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	8 100		8 100
Autres créances clients	3 808 576	3 808 576	
Personnel et comptes rattachés	7 263	7 263	
Impôts sur les bénéfices	4 940 271	4 940 271	
Taxe sur la valeur ajoutée	657 420	657 420	
Groupe et associés	78 152 560	78 152 560	
Débiteurs divers	52 733	52 733	
Charges constatées d'avance	84 126	84 126	
TOTAL	87 711 049	87 702 949	8 100

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 090	1 090		
Emprunts et dettes financières divers	138 949 606	5 429 606		133 520 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 593 992	1 593 992		
Personnel et comptes rattachés	428 120	428 120		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	355 419	355 419		
Taxe sur la valeur ajoutée	843 839	843 839		
Autres impôts taxes et assimilés	140 121	140 121		
Groupe et associés	49 408 260	49 408 260		
Autres dettes	6 739	6 739		
TOTAL	191 727 187	58 207 187		133 520 000

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	28 750 000			28 750 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Malis de fusion					
- Hubert Dévelopt (08/2006)			23 256 294	23 256 294	
- Amp (08/2006)			1 903 371	1 903 371	
- Hubert Finance (08/2013)			105 996 499	105 996 499	
Total			131 156 164	131 156 164	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Lorsque la valeur « actuelle » des participations, la valeur la plus élevée entre la valeur de la quote-part des capitaux propres de la participation d'une part et d'autre part la valeur de la société détenue établie en se basant sur les perspectives de rentabilité

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Etant précisé que dans la formulation il est tenu compte du mali de fusion ci-avant.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La production de services en-cours correspond au temps passé, évalué au prix de revient, sur un projet de nature incorporelle et qui doit être refacturée.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	405 712
Autres créances	47 488
Total	453 200

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	5 429 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	894 123
Dettes fiscales et sociales	760 942
Autres dettes	5 878
Total	7 090 549

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	84 126
Total	84 126

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	33 055 832		
Créances clients et comptes rattachés	3 607 908		
Autres créances	78 157 563		
Emprunts et dettes financières diverses	188 357 866		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 660		

Variation des capitaux propres : voir ci-dessous.

- distribution de dividendes.....<17 715 000>
- résultat au 31/07/2016..... < 9 369 027>

- total variation.....<27 084 027>

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	107 296 746
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	107 296 746
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	107 296 746
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	27 084 027-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	80 212 719
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	27 084 027-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	27 084 027-

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations	11 068 801
Total	11 068 801

Répartition par secteur géographique	Montant
France	11 068 801
Total	11 068 801

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	11	
Total	52	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 164 779	691 401
Dont entreprises liées	9 162 811	551 232

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Charge d'impôt du groupe intégré	:	0 K€
Produit d'impôt des filiales	:	4 118 K€
Réallocation de l'impôt aux filiales déficitaires (suivant convention d'intégration)	:	< 4 118 > K€
Résultat		0 K€

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 57 700 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 57 700 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société constitue une provision pour indemnité de fin de carrière.

Hypothèses de calculs retenues :

Taux d'actualisation : 1,25 %
Taux de croissance des salaires : 2,00 % à 2,50 %
Mode de départ en retraite : départ volontaire
Taux de charges sociales patronales : 45 %
Tables de mortalité : TH-TF 00-02
Convention collective : Commerce de Gros (3044)

Montant de la provision au 31/07/2016 : 370 731 €

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Effort de construction	18 455
Autres :	
- Indemnités de fin de carrière	370 731
Total des allègements	389 186

Montant de l'Is correspondant aux allègements nets futurs d'impôts : 129 729 €

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ARYZTA	AG	632951000	Zurich (Suisse)

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.
En tant que mère de sous-groupe la société Aryzta France est exempte d'établissement de comptes consolidés.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- France Distribution	108 000	4923819	100.00	2278732	2278732			74302478	1051642	
- France Nord Distribution	40 000	1773765	100.00	1323456	1323456			14368097	818 834	
- Jallon	312 000	2875662	100.00	5800000	5800000			25605737	1201058	
- Boul'Pat Atlantique	46 000	2873150	100.00	7 622	7 622			22258324	1173024	
- Boul'Pat Services	80 000	3731621	100.00	4120000	4120000			26095586	1909345	
- Normandie Gel Distribution	96 000	1394054	100.00	1317025	1317025			7776084	400 969	
- Patis Service	180 000	2987235	100.00	3671948	3671948			19265775	1538462	
- Boul'Pat Littoral	39 987	1199505	100.00	1695989	1695989			10041094	346 321	
- Martin Diffusion	97 679	4299718	100.00	354 470	354 470			13750497	565 666	
- Sogepat	38 112	414 013	100.00	900 000	900 000	1 315		5389171	38 811	
- Coup de Pates	130 000	2872422	100.00	38 112	38 112	11065417		21739486	2031435	
- Groupe Hubert Logistique	65 000	1260047-	100.00	1514999	64 999	1403942		2817507	262 121-	
- SCI Fèves et Mache	1 600	58 922	100.00	1 600	1 600			93 219	58 922	
- Belgacel	100 000	1600522	99.99	99 999	99 999			5767110	552 997	
- Lusigel	600 000	240 452-	100.00	600 000	600 000			1981224	108 595	
- Groupe Hubert (FF)	9000000	7139166	100.00	9014000	9014000			115 568	1028120	
- Entrepôts Frigorifiques Raym	38 112	501 753-	100.00	250 000	250 000	678 334		4465340	92 131-	
- ABF	15 000	74 663	100.00	15 000	15 000			1839206	69 249	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- Filiales (+50% capital déten										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession actions Hubert	300 000	
- Reprise provision restructuration	594 695	
Total	894 695	
Charges exceptionnelles		
- Cessions actions Hubert	15 000	
Total	15 000	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursemetn assurance	200
Total	200

ARYZTA FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 28.750.000 euros
14-16, avenue Joseph Paxton, Zac de Bel Air, 77164 Ferrières-en-Brie
479 752 131 RCS Meaux

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 20 JANVIER 2017

[...]

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2016, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 juillet 2016, tels qu'il lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (9.369.027,03) euros.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce que la Société a engagé pour 6.000 euros de dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés telles que visées à l'article 39-4 dudit code pour l'exercice clos le 31 juillet 2016 (correspondant à des amortissements excédentaires et/ou non déductibles), ce qui représente un impôt sur les sociétés théorique d'environ 2.000 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix par l'assemblée générale.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition du président et décide d'affecter l'intégralité de la perte de l'exercice, soit (9.369.027,03) euros, au compte "Report à nouveau" qui est en conséquence porté de 57.919.111,02 euros à 48.550.083,99 euros.

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale prend acte de ce que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 80.212.719,33 euros répartis ainsi qu'il suit :

Capital social	28.750.000,00 €
Réserve légale	2.875.000,00 €
Report à nouveau	48.550.083,99 €
Provisions règlementées	37.635,34 €
Capitaux propres	***80.212.719,33 €***

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte de ce qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Date de clôture de l'exercice de référence	Dividende éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3, 2° du CGI, pour ceux des associés qui peuvent en bénéficier	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3, 2° du CGI
31 juillet 2015	17.715.000 euros de dividendes versés aux associés	Néant
31 juillet 2014	Néant	Néant
31 juillet 2013	Néant	Néant

L'assemblée générale prend également acte de ce qu'en l'occurrence, l'intégralité des dividendes distribués au cours des trois exercices précédents n'a pas donné lieu à l'application de l'abattement précité, dans la mesure où ces sommes ont été versées à un associé personne morale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix par l'assemblée générale.

[...]

Extrait certifié conforme,

M. Frédéric Giraud
Président

ARYZTA FRANCE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 juillet 2016)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 juillet 2016)

A l'Associé unique
ARYZTA FRANCE
ZAC de Bel Air
14-16, avenue Joseph Paxton
77164 FERRIERES EN BRIE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Aryzta France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société valorise le fonds commercial et les titres de participation, tel que décrit en note « Complément d'informations relatif au bilan / Titres immobilisés » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 9 janvier 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

A. Wattel

Amélie Wattel

Comptes annuels

SAS ARYZTA FRANCE

14 av Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16

77164 Ferrières-en-Brie

Exercice clos le : 31 JUILLET 2016

APE : 6430Z SIRET : 47975213100033

Pau-Montero
24, avenue Carnot

Tel: 01 43 97 17 57

Fax: 01 43 97 38 44

94100 Saint-Maur-des-Fossés

SAS ARYZTA FRANCE

14 av Joseph Paxton
ZAC de Bel Air N°14-16
77164 Ferrières-en-Brie

COMPTES ANNUELS

Pau-Montero
24, avenue Carnot

94100 Saint-Maur-des-Fossés
01 43 97 17 57

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	870 758.52	724 239.77	146 518.75	264 065.89	117 547.14-	44.51-
	Fonds commercial (1)	131 156 163.79		131 156 163.79	131 156 163.79		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	10 757.01	10 588.57	168.44	418.36	249.92-	59.74-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	33 055 831.83	1 450 000.00	31 605 831.83	31 620 831.83	15 000.00-	0.05-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	8 100.00		8 100.00	8 100.00		
	Autres immobilisations financières						
	Total II	165 101 611.15	2 184 828.34	162 916 782.81	163 049 579.87	132 797.06-	0.08-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	411 688.00		411 688.00	411 688.00		
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 808 576.28		3 808 576.28	18 455 752.88	14 647 176.60-	79.36-
	Autres créances	83 810 247.03		83 810 247.03	14 889 077.08	68 921 169.95	462.90
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	21 441 049.88		21 441 049.88	82 765 466.60	61 324 416.72-	74.09-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	84 126.00		84 126.00	108 104.00	23 978.00-	22.18-
	Total III	109 555 687.19		109 555 687.19	116 630 088.56	7 074 401.37-	6.07-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	274 657 298.34	2 184 828.34	272 472 470.00	279 679 668.43	7 207 198.43-	2.58-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 28 750 000)	28 750 000.00	28 750 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 875 000.00	2 875 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	57 919 111.02	59 840 630.95	1 921 519.93-	3.21-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 369 027.03-	15 793 480.07	25 162 507.10-	159.32-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	37 635.34	37 635.34		
	Total I	80 212 719.33	107 296 746.36	27 084 027.03-	25.24-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	50 000.00		50 000.00	
	Provisions pour charges	370 731.20	932 942.20	562 211.00-	60.26-
	Total III	420 731.20	932 942.20	512 211.00-	54.90-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	1 090.49	68 117.11	67 026.62-	98.40-
	Emprunts et dettes financières diverses	188 357 865.65	165 745 724.74	22 612 140.91	13.64
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	111 832.80		111 832.80	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 593 992.19	1 746 191.81	152 199.62-	8.72-
	Dettes fiscales et sociales	1 767 499.10	3 872 674.19	2 105 175.09-	54.36-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		16 560.00	16 560.00-	100.00-
	Autres dettes	6 739.24	712.02	6 027.22	846.50
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	191 839 019.47	171 449 979.87	20 389 039.60	11.89
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	272 472 470.00	279 679 668.43	7 207 198.43-	2.58-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	58 319 019.47	37 929 979.87		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/07/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	11 068 800.63		11 068 800.63	13 722 221.66	2 653 421.03-	19.34-
Chiffre d'affaires NET	11 068 800.63		11 068 800.63	13 722 221.66	2 653 421.03-	19.34-
Production stockée				411 688.00	411 688.00-	100.00-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 333.33		1 333.33	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			200.00	229 962.45	229 762.45-	99.91-
Autres produits			96.06	179.16	83.10-	46.38-
Total des Produits d'exploitation (I)			11 070 430.02	14 364 051.27	3 293 621.25-	22.93-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			120.71		120.71	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 679 896.27	9 824 362.00	1 144 465.73-	11.65-
Impôts, taxes et versements assimilés			199 043.82	163 819.62	35 224.20	21.50
Salaires et traitements			2 654 686.98	2 223 665.68	431 021.30	19.38
Charges sociales			1 111 723.63	964 363.76	147 359.87	15.28
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			117 797.06	158 625.37	40 828.31-	25.74-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			82 484.00	594 695.00	512 211.00-	86.13-
Autres charges			22.18	63.51	41.33-	65.08-
Total des Charges d'exploitation (II)			12 845 774.65	13 929 594.94	1 083 820.29-	7.78-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 775 344.63-	434 456.33	2 209 800.96-	508.64-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2016 12	Exercice N-1 31/07/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	257 774.41	14 583 406.24	14 325 631.83-	98.23-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	433 626.36	461 202.31	27 575.95-	5.98-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		386.45	386.45-	100.00-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	691 400.77	15 044 995.00	14 353 594.23-	95.40-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 164 779.17	9 140 947.86	23 831.31	0.26
Différences négatives de change		738.73	738.73-	100.00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 164 779.17	9 141 686.59	23 092.58	0.25
2. Résultat financier (V-VI)	8 473 378.40-	5 903 308.41	14 376 686.81-	243.54-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 248 723.03-	6 337 764.74	16 586 487.77-	261.71-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	300 000.00	9 449 939.03	9 149 939.03-	96.83-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	594 695.00	4 926.69	589 768.31	NS
Total VII	894 695.00	9 454 865.72	8 560 170.72-	90.54-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		71.00	71.00-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15 000.00	1 048 473.39	1 033 473.39-	98.57-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15 000.00	1 048 544.39	1 033 544.39-	98.57-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	879 695.00	8 406 321.33	7 526 626.33-	89.54-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1.00-	1 049 394.00-	1 049 393.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	12 656 525.79	38 863 911.99	26 207 386.20-	67.43-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 025 552.82	23 070 431.92	1 044 879.10-	4.53-
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	9 369 027.03-	15 793 480.07	25 162 507.10-	159.32-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	691 401.00	15 044 609.00
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	9 162 811.00	9 137 789.00

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 27/06/2016 la SAS Aryzta France a cédé sa participation dans la SAS Hubert, à la SAS Coup de Pates, elle-même filiale de la SAS Aryzta France pour 300 K€, en dégageant une plus-value de 285 K€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :
- principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

La société Aryzta France a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La société Aryzta France a adhéré au nouveau groupe d'intégration ayant pris effet le 1er août 2015.
La société tête d'intégration fiscale redevable de l'impôt est la société ARYZTA France Sas.
L'impôt provisionné dans la Sas Aryzta France correspond à l'impôt réellement dû en l'absence d'intégration.
En application de la nouvelle convention d'intégration fiscale les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère, sous réserve de la réallocation de ces économies aux filiales présentant un résultat déficitaire dans la limite et au prorata de l'économie d'impôt disponible.
L'économie d'impôt dont a bénéficié la Sas Aryzta France pour 4.118 K€ a été réallouée aux sociétés déficitaires du groupe en application de la convention d'intégration fiscale.

Taux d'imposition utilisé :

Taux normal : 33,1/3 %
Contribution sociale : 3,30 % sur la tranche > à 763 K€ d'IS.
Contribution exceptionnelle : 10,7 % calculée sur l'impôt au taux normal.

Variations significatives

- clients : < 14.647 > K€
  concerne exclusivement des sociétés du groupe

- autres créances : 68.921 K€
  * concerne des sociétés du groupe pour : 65.914 K€
  * crédit d'impôt sur les sociétés pour : 3.272 K€
  69.186 K€

- disponibilités : < 61.324 > K€
  la variation des disponibilités a pour corollaire l'augmentation des comptes-courants des sociétés du groupe (voir variation des autres créances)

- provision pour charges : < 512 >
  dont reprise de la provision pour restructuration de < 595 > K€

- emprunts et dettes financières : 22.612 K€
  concerne exclusivement des sociétés du groupe

- dettes fiscales et sociales : < 2.105 > K€
  réduction de la dette de TVA sur les encaissements, corrélativement à la diminution du poste "clients"

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

CICE :

Conformément à la recommandation de la CNCC le crédit d'impôt compétitivité emploi, a été porté en diminution des charges de personnel et à l'actif, dans les autres créances, pour un montant de 74 K€.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 74 368 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	74 368
Total	74 368

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	132 026 922		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 757		
TOTAL	10 757		
Autres participations	33 070 832		
Prêts, autres immobilisations financières	8 100		
TOTAL	33 078 932		
TOTAL GENERAL	165 116 611		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			132 026 922	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 757	
TOTAL			10 757	
Autres participations		15 000	33 055 832	
Prêts, autres immobilisations financières			8 100	
TOTAL		15 000	33 063 932	
TOTAL GENERAL		15 000	165 101 611	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	606 693	117 547		724 240
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 339	250		10 589
TOTAL	10 339	250		10 589
TOTAL GENERAL	617 031	117 797		734 828

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	117 547				
Matériel de bureau informatique mobilier	250				
TOTAL	250				
TOTAL GENERAL	117 797				

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	37 635				37 635
TOTAL	37 635				37 635

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	338 247	32 484			370 731
Autres provisions pour risques et charges	594 695	50 000	594 695		50 000
TOTAL	932 942	82 484	594 695		420 731

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 450 000				1 450 000
TOTAL	1 450 000				1 450 000
TOTAL GENERAL	2 420 578	82 484	594 695		1 908 367
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		82 484			
exceptionnelles			594 695		

Reprise provision

Restructuration 594 695 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	8 100		8 100
Autres créances clients	3 808 576	3 808 576	
Personnel et comptes rattachés	7 263	7 263	
Impôts sur les bénéfices	4 940 271	4 940 271	
Taxe sur la valeur ajoutée	657 420	657 420	
Groupe et associés	78 152 560	78 152 560	
Débiteurs divers	52 733	52 733	
Charges constatées d'avance	84 126	84 126	
TOTAL	87 711 049	87 702 949	8 100

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 090	1 090		
Emprunts et dettes financières divers	138 949 606	5 429 606		133 520 000
Fournisseurs et comptes rattachés	1 593 992	1 593 992		
Personnel et comptes rattachés	428 120	428 120		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	355 419	355 419		
Taxe sur la valeur ajoutée	843 839	843 839		
Autres impôts taxes et assimilés	140 121	140 121		
Groupe et associés	49 408 260	49 408 260		
Autres dettes	6 739	6 739		
TOTAL	191 727 187	58 207 187		133 520 000

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	28 750 000			28 750 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Malis de fusion					
- Hubert Dévelopt (08/2006)			23 256 294	23 256 294	
- Amp (08/2006)			1 903 371	1 903 371	
- Hubert Finance (08/2013)			105 996 499	105 996 499	
Total			131 156 164	131 156 164	

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.
Lorsque la valeur « actuelle » des participations, la valeur la plus élevée entre la valeur de la quote-part des capitaux propres de la participation d'une part et d'autre part la valeur de la société détenue établie en se basant sur les perspectives de rentabilité

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Etant précisé que dans la formulation il est tenu compte du mali de fusion ci-avant.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

La production de services en-cours correspond au temps passé, évalué au prix de revient, sur un projet de nature incorporelle et qui doit être refacturée.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	405 712
Autres créances	47 488
Total	453 200

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	5 429 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	894 123
Dettes fiscales et sociales	760 942
Autres dettes	5 878
Total	7 090 549

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	84 126
Total	84 126

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	33 055 832		
Créances clients et comptes rattachés	3 607 908		
Autres créances	78 157 563		
Emprunts et dettes financières diverses	188 357 866		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 660		

Variation des capitaux propres : voir ci-dessous.

- distribution de dividendes.....<17 715 000>
- résultat au 31/07/2016..... < 9 369 027>

- total variation.....<27 084 027>

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	107 296 746
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	107 296 746
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	107 296 746
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	27 084 027-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	80 212 719
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	27 084 027-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	27 084 027-

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations	11 068 801
Total	11 068 801

Répartition par secteur géographique	Montant
France	11 068 801
Total	11 068 801

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens	16	
Employés	11	
Total	52	

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 164 779	691 401
Dont entreprises liées	9 162 811	551 232

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Charge d'impôt du groupe intégré	:	0 K€
Produit d'impôt des filiales	:	4 118 K€
Réallocation de l'impôt aux filiales déficitaires (suivant convention d'intégration)	:	< 4 118 > K€
Résultat		0 K€

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 57 700 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 57 700 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société constitue une provision pour indemnité de fin de carrière.

Hypothèses de calculs retenues :

Taux d'actualisation : 1,25 %
Taux de croissance des salaires : 2,00 % à 2,50 %
Mode de départ en retraite : départ volontaire
Taux de charges sociales patronales : 45 %
Tables de mortalité : TH-TF 00-02
Convention collective : Commerce de Gros (3044)

Montant de la provision au 31/07/2016 : 370 731 €

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Effort de construction	18 455
Autres :	
- Indemnités de fin de carrière	370 731
Total des allègements	389 186

Montant de l'Is correspondant aux allègements nets futurs d'impôts : 129 729 €

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
ARYZTA	AG	632951000	Zurich (Suisse)

Méthode de consolidation retenue : intégration globale.
En tant que mère de sous-groupe la société Aryzta France est exempte d'établissement de comptes consolidés.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- France Distribution	108 000	4923819	100.00	2278732	2278732			74302478	1051642	
- France Nord Distribution	40 000	1773765	100.00	1323456	1323456			14368097	818 834	
- Jallon	312 000	2875662	100.00	5800000	5800000			25605737	1201058	
- Boul'Pat Atlantique	46 000	2873150	100.00	7 622	7 622			22258324	1173024	
- Boul'Pat Services	80 000	3731621	100.00	4120000	4120000			26095586	1909345	
- Normandie Gel Distribution	96 000	1394054	100.00	1317025	1317025			7776084	400 969	
- Patis Service	180 000	2987235	100.00	3671948	3671948			19265775	1538462	
- Boul'Pat Littoral	39 987	1199505	100.00	1695989	1695989			10041094	346 321	
- Martin Diffusion	97 679	4299718	100.00	354 470	354 470			13750497	565 666	
- Sogepat	38 112	414 013	100.00	900 000	900 000	1 315		5389171	38 811	
- Coup de Pates	130 000	2872422	100.00	38 112	38 112	11065417		21739486	2031435	
- Groupe Hubert Logistique	65 000	1260047-	100.00	1514999	64 999	1403942		2817507	262 121-	
- SCI Fèves et Mache	1 600	58 922	100.00	1 600	1 600			93 219	58 922	
- Belgacel	100 000	1600522	99.99	99 999	99 999			5767110	552 997	
- Lusigel	600 000	240 452-	100.00	600 000	600 000			1981224	108 595	
- Groupe Hubert (FF)	9000000	7139166	100.00	9014000	9014000			115 568	1028120	
- Entrepôts Frigorifiques Raym	38 112	501 753-	100.00	250 000	250 000	678 334		4465340	92 131-	
- ABF	15 000	74 663	100.00	15 000	15 000			1839206	69 249	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- Filiales (+50% capital déten										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ANNEXE

Exercice du 01/08/2015 au 31/07/2016

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession actions Hubert	300 000	
- Reprise provision restructuration	594 695	
Total	894 695	
Charges exceptionnelles		
- Cessions actions Hubert	15 000	
Total	15 000	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursemetn assurance	200
Total	200